

Procès verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 13 mai 2017
à 20h00 à la salle polyvalente du Bailleul

La présente Assemblée Générale s'est déroulée en avant première du spectacle de fin d'année de l'activité Modern Jazz sur convocation de la présidente en date 8 mai 2017. La Présidente ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- 1) lecture du rapport moral.
- 2) lecture du rapport financier.
- 3) élection du Conseil d'Administration.
- 4) soutien à Domicile et Entraide Familiale

La Présidente remercie la présence des nombreux adhérents venus en famille, également les élus pour leur présence et leur soutien, ainsi que les membres du Conseil d'Administration de l'association Familles Rurales du Bailleul.

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente demande la désignation du secrétaire de séance. Christine Poisson accepte cette mission. S'en suit la présentation du bureau élu le 10 juin 2016 : Présidente Roseline Portier, Vice-présidente Christine Poisson, Trésorier Julien Collet, Secrétaire Sandra Rousseau. Puis la présentation des membres : Denise Babinot (excusée), Emilie Bataille, Marie-Madeleine Bourges, Marie-Christine Chailleux, Marielle Chataignier, Marie-Aude Dehoux, Nicole Dober, Mélina Guériteau (absente), Martine Herreman, Christelle Monnier, Emmanuelle Poitou, Christelle Seguin (absente), Marie France Théroutin (absente) et Sandrine Vannier.

Les statuts de l'Association Familles Rurales du Bailleul stipulent que seules les familles adhérentes votent, c'est pourquoi les adhérents ont été invités à émerger à l'accueil. Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

1) Lecture du rapport moral

Bilan des activités

En 2017, nous comptons 58 adhérents Familles Rurales au Bailleul, dont 15 par la Fédération pour les personnes qui utilisent le service à domicile ou l'entraide familiale.

Un certain nombre d'activités ponctuelles sont en place depuis 2009 et elles seront toutes reconduites : les ateliers de Noël pour les adultes, la vente de produits « fait maison » au profit du téléthon, les ateliers enfants de Noël et Printemps, ainsi qu'une matinée jeux de société et les activités ados. La sortie en famille aura lieu au Bowling le 21 octobre.

Au cours de cette année :

- 50 enfants, jeunes et adultes de 4 à 50 ans ont participé au Modern Jazz
- 21 personnes à la soirée jeux de société en famille
- 12 enfants de 4 à 8 ans à l'atelier cuisine de Noël
- 14 jeunes ont participé à la sortie Speed-Park
- 11 à la course d'orientation
- 83 personnes ont participé à la sortie à Papéa
- 15 à la photo numérique
- 22 enfants et adultes au marathon photo
- 13 adultes à l'atelier de création « de fils en aiguilles »
- 20 aux ateliers de scrapbooking ados et adultes
- 19 à l'atelier Décoration de Noël adultes

Soit au total 184 personnes qui ont participé aux activités que nous vous avons proposé.

L'adhésion Familles Rurales pour 2018 sera de 26,30€ par famille, elle était à 26,00€ en 2017. Elle sera prise au moment des inscriptions en septembre et encaissée en février 2018.

L'adhésion est répartie entre les Fédérations Nationale, Régionale et Départementale, l'UDAF et l'association locale qui reçoit 4,70€ par famille.

Composition	2018
Montant Adhésion	26.30 €
Fédération Nationale	7.77 €
Fédération Régionale	1.75 €
Fédération Départementale	11.53 €
UDAF	0.55 €
Association Locale (nous)	4.70 €

Avec votre carte Familles Rurales, qui est valable partout en France, vous bénéficiez d'avantages économiques chez les commerçants dont on retrouve la liste sur toute la Sarthe dans le livret publié par la Fédération et qui est aussi disponible sur notre site internet.

Association de défense des consommateurs depuis 1975, Familles Rurales informe, écoute et mène des actions de prévention dans le domaine de la consommation. Le Mouvement défend également, à tous les échelons, les intérêts collectifs et individuels des consommateurs. N'hésitez donc pas à contacter la Fédération, notamment si vous rencontrez des soucis par rapport au démarchage à domicile.

L'activité Modern Jazz continuera à la rentrée, avec Manon Brisebourg et nous vous proposerons à nouveau un cours pour ados et adultes.

L'atelier « de fils en aiguilles » continuera le mardi après-midi de 14h à 17h30 pour des moments d'échanges de savoir-faire.

La « photo numérique » reprendra le jeudi soir et le marathon photo au printemps sera reconduit.

L'atelier scrapbooking sera proposé toutes les 4 semaines à partir du samedi 23 septembre.

Les jeunes de 10 à 15 ans organiseront à nouveau des activités au début de chaque vacance scolaire.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet http://www.famillesrurales.org/le_bailleul et à nous faire part de vos suggestions ; vous y trouverez toutes les informations utiles pour participer à nos activités. Il est également en lien sur le site de la mairie du Bailleul.

Vote du rapport moral.

Le vote se fait à main levée. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2) Lecture du rapport financier

Le trésorier Julien Collet présente les comptes de l'année 2016.

Le solde des dépenses est de 6 215,84 €. Le solde des recettes est de 7 608,66 €. Soit un résultat global de 1 392,82 €.

Vote du rapport financier.

Le vote se fait à main levée. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3) Election du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de trois ans et le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers tous les ans. Il se réunit au moins 4 fois dans l'année.

- Six membres sont concernés par le tiers sortant : Bataille Emilie, Bourges Marie-Madeleine, Dehoux Marie-Aude, Dober Nicole, Monnier Christelle, Vannier Sandrine

Toutes les 6 souhaitent renouveler leur mandat.

- Les six membres sortants sont élus à l'unanimité.

- Des volontaires sont invités à entrer au Conseil d'Administration. *Stéphanie Beauflis et Manon Puttkammer* sont candidates. Elles sont élues à l'unanimité.

Ainsi le Conseil d'Administration est constitué de 20 membres.

Le Conseil d'Administration se réunira lundi 22 mai à 20 h 30 pour procéder au vote du bureau.

4) Soutien à Domicile et Entraide Familiale

La présidente présente les chiffres du soutien à domicile et de l'entraide familiale.

SOUTIEN A DOMICILE	Nombre de bénéficiaires du service	Nombre d'heures travaillées	Nombre de salariés	Nombre d'ETP
Prestataires (Familles Rurales est employeur)	5	812	3	0,45
Mandataires (le bénéficiaire est employeur et Familles Rurales est mandatée pour la gestion du service)	5	1280	2	0,70
ENTRAIDE FAMILIALE (Association intermédiaire)	16 utilisateurs	876	3	0,48
Total	26	2968	8	1,63

Après avoir remercié l'Assemblée de sa participation, la Présidente déclare close l'Assemblée générale ordinaire à 20h30.

Pour clôturer la soirée ensemble, la Présidente invite l'assistance, après le spectacle, à prendre le verre de l'amitié dans la salle club où sont exposés les travaux réalisés par les ateliers pendant l'année.

Secrétaire de séance
Christine Poisson

Présidente
Roseline Portier

Diffusion du PV à : Denise Babinot, Emilie Bataille, Stéphanie Beauflis, Marie-Madeleine Bourges, Marie-Christine Chailleux, Marielle Chataignier, Julien Collet, Marie-Aude Dehoux, Nicole Dober, Mélina Guérineau, Martine Herreman, Christelle Monnier, Sandra Morréale-Rousseau, Christine Poisson, Emmanuelle Poitou, Roseline Portier, Manon Puttkammer, Christelle Seguin, Marie-France Thérouin, Sandrine Vannier, membres du CA.